PROCEDURES DE CHARGEMENT D'UN VEHICULE-CITERNE EN USINE DE PRODUCTION (Réf. : 06P)

Logo Société

23

1049

HYDROGENE COMPRIME FN VEHICULE-BATTERIE





PROTECTIONS















RESPECTER LA PROCEDURE AFFICHEE SUR L'INSTALLATION DE REMPLISSAGE Positionner le véhicule-batterie sur l'aire prévue à cet effet. Cette aire doit être propre, ne pas contenir de matières ou matériels autres que ceux nécessaires à l'installation ou à l'intervention sur incident ou accident Dételer la semi-remorque et éloigner le tracteur Disposer un panneau sur l'avant du véhicule-batterie signalant son raccordement à l'installation de remplissage Vérifier l'absence de feu nu ou de travaux à proximité Caler dans les deux sens de déplacement. Baliser la zone, si nécessaire **Mesures** Mettre les gants de protection et les autres EPI requis préalables au Prendre connaissance des consignes en cas d'accident, repérer les équipements de secours et raccordement d'intervention Vérifier la présence des équipements de lutte contre l'incendie, prêts à être utilisés. Vérifier le fonctionnement de la douche de sécurité, si l'installation en est équipée Raccorder la prise de terre Vérifier le circuit, les vannes, les équipements, la pression, l'absence d'anomalies sur l'installation ou sur les équipements Ne pas procéder au raccordement avant correction de toute anomalie pouvant mettre en cause la sécurité (exemple : constatation d'une fuite,) Vérifier le bon état du flexible de raccordement du véhicule-batterie à l'installation de remplissage, de son raccord et du joint Accrocher au véhicule-batterie, le câble de sécurité du flexible à l'aide du mousqueton ou de tout dispositif équivalent Raccordement Procéder au raccordement du flexible au véhicule-batterie du flexible au Procéder au remplissage comme prévu par les procédures spécifiques affichées sur l'installation véhicule-batterie (voir schéma) et remplissage Respecter la pression de remplissage En cours de remplissage, vérifier l'absence de fuite. En cas de fuite, voir la consigne en cas d'accident Fermer la vanne sur l'installation et la vanne de remplissage du véhicule-batterie Purger le flexible comme indiqué dans les procédures spécifiques Arrêt du Dévisser le raccord du flexible côté véhicule-batterie, ranger le flexible sur le dispositif prévu à remplissage cet effet Vérifier l'absence de fuite sur l'installation et sur le véhicule-batterie Vérifier que le véhicule-batterie n'est plus raccordé à l'installation de remplissage Vérifier l'absence de fuite sur le véhicule-batterie Reprise d'un véhicule-batterie Enlever le panneau placé à l'avant du véhicule-batterie après son Atteler le tracteur à la semi-remorque remplissage Vérifier le fonctionnement du dispositif anti-arrachement du flexible équipant le véhicule-batterie

RANGER CONVENABLEMENT LES ÉQUIPEMENTS UTILISÉS

Fermer le coffre arrière du véhicule-batterie

AVANT DE RETIRER LES CALES DES ROUES ET DE MONTER DANS LA CABINE, FAITES LE TOUR DE L'ENSEMBLE ROUTIER POUR VERIFIER QUE TOUT EST EN ORDRE POUR LE DÉPART

Document AFGC (Association Française des Gaz Comprimés): N° 06P Procédure Hydrogène Comprimé - Rév 01 Date: 04/2011

CONSIGNES DE SECURITE EN CAS D'ACCIDENT AU CHARGEMENT (Réf. : 06C)

Logo Société

1049

HYDROGENE COMPRIME EN VEHICULE-BATTERIE





DANGER

H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur **H220** Gaz extrêmement inflammable – La flamme peut être invisible

PRECAUTIONS - INTERVENTIONS

P210* Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes – Ne pas fumer

P377 Fuite de gaz enflammé : ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger

P381 Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger

Si le véhicule est pris dans un incendie, éteindre l'incendie du véhicule et arroser les bouteilles, si cela est possible sans danger, se protéger dune explosion possible des récipients

Un feu d'hydrogène sera très difficile à éteindre

PROTECTIONS









INTERDICTIONS





CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT

Petite fuite ou ouverture d'une soupape sur l'installation à livrer

- Fermer la vanne de soutirage du véhicule-batterie
- Ne jamais resserrer un raccord sous pression, faire au préalable chuter la pression
- N'utiliser que des outils ne provoquant pas d'étincelles
- Arrêter la fuite seulement si cela est possible et sans danger
- Appeler les secours si la fuite ne peut être étanchée ou si la soupape ne se referme pas

Fuite importante

- Prévenir le responsable du site. Le cas échéant, déclencher l'alarme
- Faire évacuer la zone de danger. Baliser la zone de danger
- Arrêter la fuite seulement si cela est possible et sans danger
- N'utiliser que des outils ne provoquant pas d'étincelles
- En cas de danger pour les personnes ou l'environnement, appeler les pompiers

Incendie

- Prévenir le responsable du site. Déclencher l'alarme
- Suivre les instructions du site de livraison
- N'intervenir que sur des petits feux n'impliquant pas l'hydrogène
- Moyens d'extinction appropriés : eau, mousse, CO₂, poudre MONNEX et poudre ABC

Accident Premiers soins

- En cas de brûlures, ne pas enlever les vêtements qui collent à la peau
- En cas d'accident, appeler immédiatement les secours du site de livraison, les pompiers ou le SAMU

Secours à appeler



Secours : 112 Pompiers : 18 SAMU : 15 Hôpital :

Secours du site de chargement :

N° Urgence:

Document AFGC (Association Française des Gaz Comprimés): N° 06C Consignes Hydrogène Comprimé - Rév. 01 Date: 04/2011